

Un Chargé(e) de mission de la Conférence des Financeurs et des politiques du bien Vieillir à Domicile (H/F)

Placée sous la présidence du Conseil Départemental, la CFPPA est une instance de coordination institutionnelle qui a pour mission de définir un programme de financement des actions individuelles et collectives de prévention. Le chargé de mission à travers la CFPPA et les politiques de prévention permettant de soutenir le bien vieillir à domicile des seniors soutient le responsable de prévention de l'Autonomie dans la mise en œuvre de la politique départementale de prévention des personnes âgées et porteuses d'un handicap vieillissant.

GRADE MINIMAL : Rédacteur Territorial / Assistant socio-éducatif

GRADE MAXIMAL : Attaché principal / Conseiller socio-éducatif hors classe

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Garantir une politique départementale de Prévention par le suivi du programme coordonné de la CFPPA

- Animer et suivre le programme coordonné de la CFPPA au travers du recensement des actions de prévention effectuées sur le territoire et du suivi des appels à projets et actions subventionnées par la CFPPA.
- Elaborer les appels à projets, définir des priorités et les objectifs à atteindre de ces actions, sur la base du programme coordonné et des bilans effectués auprès de la CNSA chaque année
- Instruire et vérifier l'éligibilité des demandes de subventions
- Suivre et évaluer les projets financés par la CFPPA
- Poursuivre le recensement des actions de prévention de la perte d'autonomie afin de réactualiser le diagnostic territorial

2- Mettre en œuvre et animer la CFPPA

- Planifier les séances plénières et instances de travail avec l'ensemble des membres
- Garantir le fonctionnement de la CFPPA : actualisation du règlement intérieur, tenue des calendriers, garantie du lien entre les partenaires, poursuite des outils de suivi d'activité....
- Animer les rencontres, les réunions et les groupes de travail interdépartementaux et nationaux en lien avec l'ensemble de ses missions
- Elaborer et transmettre le rapport d'activité à la CNSA

3- Mettre en œuvre la politique du Bien vieillir à domicile

- Contribuer en collaboration avec l'animatrice territoriale à la mise en œuvre des subventions habitat dans le cadre de l'adaptation des logements
- Soutenir et mettre en œuvre le déploiement des aides techniques sur le territoire
- Effectuer le suivi du déploiement de l'AVP dans le cadre de la convention tripartite signée avec l'Etat et la CNSA

4- Procéder à une confirmation des orientations et décisions budgétaires auprès des instances financeurs et/ou de validation

- Rédiger les rapports et délibérations pour l'Assemblée délibérante en ce qui concerne les subventions de la CFPPA
- Rédiger les rapports et délibérations pour l'Assemblée Délibérante en ce qui concerne les subventions Habitat
- Assurer la saisie et garantir le suivi des subventions octroyées au moyen du logiciel dédié, en transversalité avec le SRMS et la DFAJ pour les concours de la CNSA.
- Gérer le tableau de bord de suivi budgétaire en lien avec les demandes de la CNSA
- Assurer le suivi des crédits départementaux et de la CFPPA attribués dans le cadre du Bien vieillir à domicile

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Action sociale et développement social local (Méthodologie de projet), Finances publiques (Evaluation des politiques), Bonne maîtrise de l'environnement informatique, Législation en vigueur concernant les personnes âgées et personnes handicapées

Compétences professionnelles : Savoir coordonner des actions, Capacité d'adaptation aux changements, Savoir communiquer et rendre compte, Capacité d'innovation

Attitudes professionnelles : Aisance relationnelle, Autonomie et sens du reporting, Aptitude à communiquer avec des interlocuteurs très divers, Disponibilité, Être force de proposition auprès de l'autorité territoriale, Aptitude à sensibiliser et à mobiliser sur un projet

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B. Déplacements fréquents pour assurer les rencontres avec les partenaires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 26/04/2023**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Josiane MATHIEU au 03.29.45.67.44